Journée – 14 octobre 2021 – Retraitement endodontique

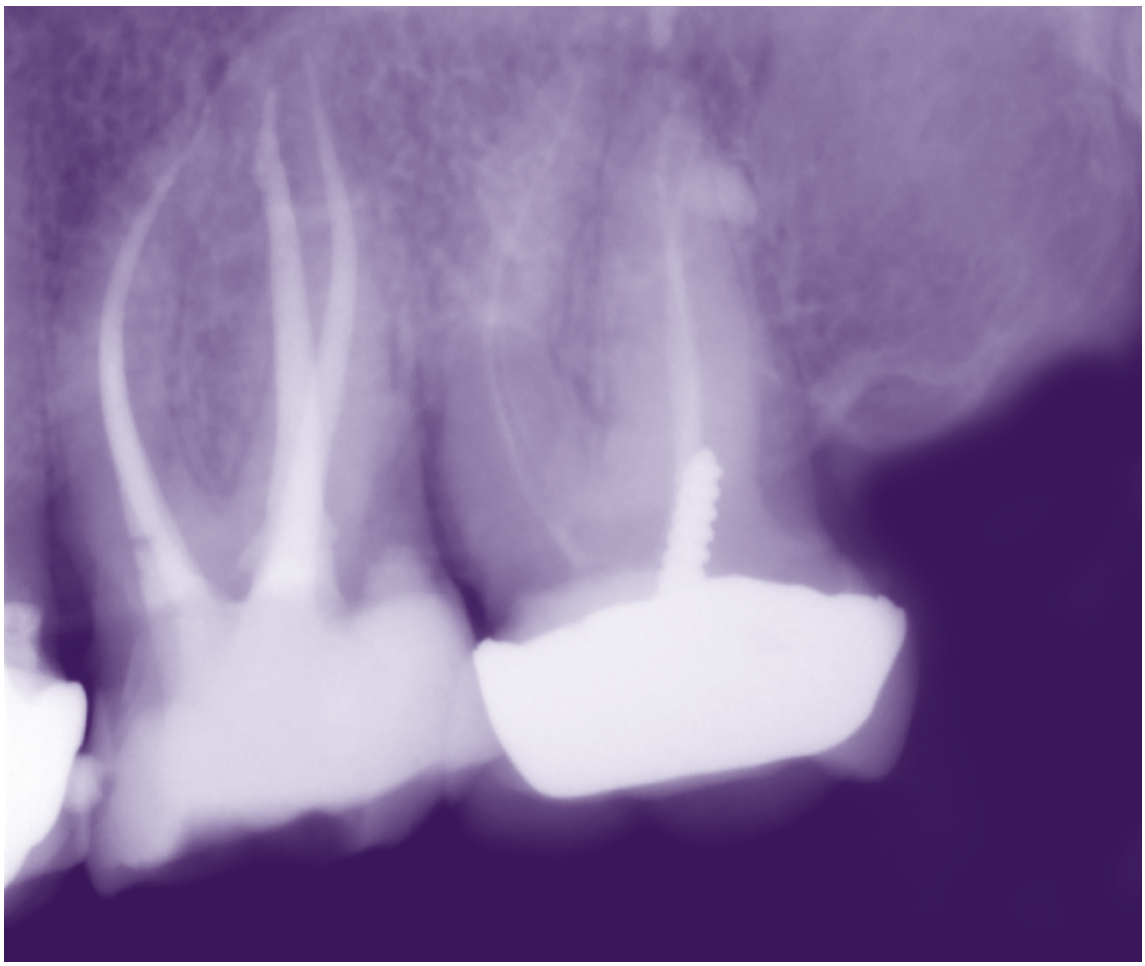

Le retraitement endo en omnipratique, c'est le 14 octobre !

Société Odontologique de Paris

« *Face à une même situation clinique, nous n'aurons pas tous la même analyse en termes de prise de décision et donc de proposition de choix thérapeutique au patient* », explique **Annabelle Tenenbaum**, conférencière de la Journée Retraitement endodontique *(lire son interview ci-contre)*.

Aborder les enjeux de la reprise de traitement endodontique en ciblant les situations les plus fréquentes en omnipratique : telle sera l'approche de cette Journée, le 14 octobre 2021 à la Maison de la chimie.

Il s'agira de poser sur la table tous les aspects de cette ré-intervention avec un objectif : donner les

clés permettant de mieux aborder cette partie ô combien délicate de l'endodontie, mais sans impasse ni simplification.
« Ce sera une journée d'omnipratique, mais à chaque fois que nécessaire, nous irons au bout des possibilités techniques » explique **Dominique Martin**, responsable scientifique de la Journée. Il poursuit : *« Nous donnerons les outils permettant de bien conduire sa réflexion sur ce qui peut être fait ou non, puis nous passerons à l'exécution du geste ».*
Un autre enjeu de cette Journée consistera à donner des réponses pour mieux tracer la frontière qui sépare le retraitement endodontique de l'extraction, suivie ou non d'une option implantaire.

Une Journée clinique sous l'angle des situations fréquentes en omnipratique

En effet, le praticien doit présenter au patient toutes les solutions, le retraitement endodontique privilégiant la conservation de la dent.
En ouverture de cette Journée, **Grégory Caron** traitera du diagnostic et des indications. Face à une dent traitée, en effet, les solutions thérapeutiques sont multiples : abstention, retraitement par voie orthograde, retraitement par voie rétrograde, avulsion-réimplantation et avulsion seule. Grégory Caron détaillera les indications du retraitement par voie orthograde mais aussi l'évaluation de la difficulté de chaque cas à traiter.
Puis, **Annabelle Tenenbaum** insistera sur la relation entre le praticien et le patient, qui doit permettre d'aboutir à une prise de décision partagée, reposant sur une information loyale et adaptée au patient.

Lire la suite en page 12

Entretien avec Annabelle Tenenbaum, conférencière de la Journée du jeudi 14 octobre

« La relation praticien-patient, un élément clé de la prise de décision »

Dans une Journée composée d'interventions très cliniques, vous allez donner une conférence sur la relation praticien-patient. Pourquoi cette thématique ?
Parce que dans les cas de retraitement endodontique, le praticien doit gérer des complications liées à un traitement précédent, le menant à la proposition d'une ré-intervention. Trois facteurs rendent la situation complexe. D'abord, la prise de décision est difficile, ensuite, l'acte peut être jugé complexe – même s'il est, le plus souvent, à la portée des omnipraticiens – et, enfin, le retraitement endodontique est d'abord une tentative de traitement, et il comporte toujours une incertitude en termes de pronostic. L'attitude clinique du praticien varie considérablement d'un dentiste à l'autre et dépend de nombreux facteurs qui lui sont propres ; c'est-à-dire que, face à une même situation clinique, nous n'aurons pas tous la même analyse en termes de prise de décision et donc de proposition de choix thérapeutique au patient.

En pratique, qu'est-ce que cela implique ?
La prise de décision doit prendre en compte le gradient thérapeutique. Tant qu'une dent est, a priori, jugée conservable, tout doit être mis en œuvre pour tenter un retraitement. Cela implique que le patient comprenne les tenants et les aboutissants d'une telle décision.
Les informations transmises au patient sont primordiales et vont permettre d'établir une relation de confiance conduisant à une prise de décision partagée.

Quelle doit être la posture du praticien ?
Le praticien doit se positionner comme un accompagnateur, en s'assurant de la compréhension des informations transmises, et faire participer le patient comme co-acteur dans cette prise de décision partagée.

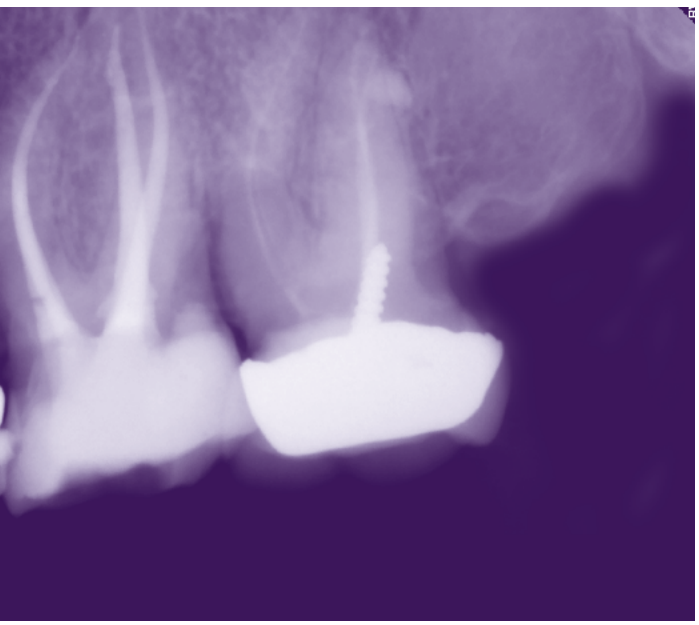

Ce sera ensuite au tour de **Laurent Arbona** d'entrer en scène avec une conférence sur la démarche et les techniques de dépose. Il apportera les éléments permettant de décider de la poursuite du retraitement endodontique et de la pérennité de la future prothèse, après la dépose des restaurations. Il présentera les différents moyens technologiques et leur stratégie d'utilisation pour le démontage des multiples restaurations corono-radiculaires existantes. Il aidera les praticiens à assimiler et à maîtriser ces outils pour mieux les mettre en œuvre au quotidien.

Puis, **Alexis Gaudin** interviendra sur la désobturation et la recherche de la perméabilité en répondant à la question suivante : existe-t-il une ou plusieurs méthodes ? Il montrera comment accéder à la limite apicale pour obtenir la perméabilité. Il exposera les stratégies d'élimination des différents matériaux d'obturation canalaire et, enfin, il expliquera comment gérer les obstacles et les butées intracanalaires.

En conclusion de cette Journée dense et complète, **François Bronnec** traitera de la gestion des complications. Il répondra à la question du retrait – ou non – des fragments d'instrument canalaire et, le cas échéant, des moyens à mettre en oeuvre. De même, il traitera de la gestion de la perforation.

Fiche formation

Retraitement endodontique 14 octobre 2021

Lieu : Maison de la chimie
28 bis, rue Saint-Dominique – 75007 Paris

Discipline abordée
Endodontie en omnipratique

Responsable scientifique
Dominique Martin

Groupe de travail
Marc Roché, Gérard Mandel, Julien Thomas.

Conférenciers
Laurent Arbona, François Bronnec, Grégory Caron, Alexis Gaudin, Annabelle Tenenbaum.

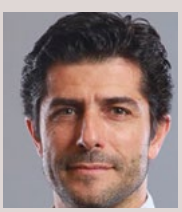

Programme de la formation

- Diagnostic et indications
- Prise de décision
- Dépose des restaurations corono-radiculaires
- Désobturation et recherche de la perméabilité apicale
- Gestion des complications

Société Odontologique de Paris